

Instruction pour le formulaire „Calcul de la création de valeur“

1. Ouvrir le formulaire „Calcul de la création de valeur“ sur inspectanet.ch et l’enregistrer.
2. Remplir les cases bleues de haut en bas (prendre en considération les remarques).
3. La quantité nette de produits fabriqués doit être inscrite dans le champ « Recette pour la quantité suivante“ (en kg après le séchage, la préparation/cuisson (légumes, salade), etc.)
4. S’il n’y a pas de perte lors du processus de production, indiquer le poids total de la recette dans ce champs.
5. Indiquer la recette selon la quantité de la charge.
6. Remplir si nécessaire le champ „Remarque“.
7. Les données de la recette sont calculées. Les données de la partie supérieure doivent également être calculées automatiquement.
8. Sous „Recette/Choisir la catégorie“, choisir à quelle catégorie appartient la matière première.
9. Une fois toutes les données complétées, le document peut être enregistré.

Télécharger le « Calcul de la création de valeur » sur Inspectanet :

1. Ouvrir Inspectanet et allez sur « Mes mandats » : <https://inspectanet.bio-inspecta.ch/Lists/Produkte-Einreichen/AllItems.aspx>
2. Cliquer sur « Ajouter un nouvel élément ». Une fenêtre s’ouvre alors. Remplir les éléments pertinents à votre demande. A la fin, vous devez télécharger le calcul de la création de valeur et enregistrer.